



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION GÉNÉRALE DE L'ARC
TENUE LE 6 OCTOBRE 2007
À 9H30, AU 4164 DU HUARD
LAC CARILLON, SAINT-UBALDE**

Étaient présents :

- Serge Lachance (4164 du Huard)
- Jocelyne Roberge (4162 du Huard)
- Claire Huot (4164 du Huard)
- Jean-Louis Fiset (4154 du Huard)
- Rollande Audet (4154 du Huard)
- Gilles Bélanger (4152 du Huard)
- Sylvie Pelletier (4207 de la Bernache)
- Claude-Marie Scorsone (4209 de la Bernache)
- Martin Bélanger (4205 de la Bernache)
- Danielle Delisle (4205 de la Bernache)
- Fannie Lamarche (4206 de la Bernache)
- Robert Fleury (4211 de la Bernache)
- Michel Lamoureux (4109 de la Sauvagine)
- Pierre Bédard (4111 de la Sauvagine)
- Suzanne Léveillée (4113 de la Sauvagine)
- Suzanne Lemay (4105 de la Sauvagine)
- Denis Frenette (4105 de la Sauvagine)
- René Laflamme (4101 de la Sauvagine)

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. MOT DE BIENVENUE

Serge souhaite la bienvenue aux membres.

2. RÈGLES DE PROCÉDURES

Les règles de procédures habituelles s'appliquent.

3. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 7 OCTOBRE 2006

Monsieur Jean-Louis Fiset fait la lecture du compte rendu de la rencontre du 7 octobre 2006. Il y a une correction apportée au point 5, enlever « chiffres à vérifier ». Proposé par Denis Frenette, secondé par Suzanne Léveillé, le compte rendu est accepté à l'unanimité.

4. ÉTATS FINANCIERS

États financiers 2006 :

Revenus :	545.74 \$
Dépenses :	666.02 \$
Perte nette :	(120.28)\$
Encaisse au 31-12-2006 :	1 286.41 \$
Solde de la petite caisse au 31-12-2006	24.20 \$
Part de la caisse populaire :	5.00 \$

Avoir net au 31-12-2006 : 1 315.61 \$

5. RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE

Serge fait la lecture d'une lettre confirmant que c'est Mme Sophie Gravel qui a vérifié les états financiers. Le tout est conforme.

6. ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Proposé par Jocelyne Roberge, secondé par Fannie Lamarche, les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

7. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2007

La nomination d'un nouveau vérificateur pour l'année 2007 a été faite. Madame Danielle Delisle se propose pour faire la vérification. La nomination est adoptée à l'unanimité.

8. COTISATION 2007-2008

Maintien de la cotisation à 10 \$ pour l'année 2008. Proposé par le conseil d'administration et accepté à l'unanimité.

9. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Serge mentionne que le CA s'est réuni le 26 septembre dernier.

Une lettre a été envoyée au ministère concernant la préoccupation de l'Association sur la conservation du Lac Carillon.

Serge présente la carte indiquant les pourcentages avec les codes de couleurs. Si l'on regarde sur la carte, on remarque que 21.1 % de la carte correspond aux villégiateurs, 6.3 % pour les accès publiques et 72.5 % pour la conservation.

Une firme privée a été mandatée pour faire une évaluation du lac.

Il y a 16 terrains à vendre du côté de Montauban (de 19 000 \$ à 87 000 \$).

Il y a une bande de 15 M pour la conservation. Il y a seulement 3 fosses septiques qui seront acceptées ce qui revient entre 10 000 \$ et 15 000 \$ pour faire l'installation de la fosse septique et du champ d'épuration.

Denis Frenette mentionne qu'il y aura un forfaitaire à payer lors de l'achat du terrain, pour la route. Selon Serge ce coût a été annulé sur les contrats de vente.

En ce qui concernant le développement du parc régional, ça n'a pas bougé depuis la dernière rencontre. Pierre souligne qu'ils n'ont aucun argent pour faire des projets.

Serge mentionne qu'il a été à une rencontre et M. Michel Matte était présent. Serge souligne que le taux de taxation est beaucoup plus élevé du côté de Montauban versus St-Ublade.

Serge a discuté avec différents intervenants sur la vente des terrains. Le ministère confirme que c'est à cause de la MRC que les terrains ne sont pas vendus.

La MRC de Portneuf a fait la demande pour gérer les terres publiques. Serge nous informe qu'il a rencontré le ministère ce jeudi 4 octobre concernant nos préoccupations.

Doit-on ou non acheté nos terrains? Quels sont les avantages? Quels sont les enjeux si c'est la MRC qui prend la gestion des terres publiques ?

Au sortir de cette rencontre, les deux parties étaient très satisfaits. La représentante du ministère a mentionné qu'elle aurait une rencontre avec le préfet de la MRC Portneuf et devrait nous revenir avec d'autres nouvelles bientôt.

Serge souligne qu'il a eu un entretien avec le maire de St-Ubalde concernant le secteur de la plage que ce dernier aimerait développé, les pourparlers étaient très animés.

Michel souligne que même si on a un OK pour l'achat des terrains, il faudra nécessairement négocier le prix. Danielle tient à préciser qu'il sera intéressant que les propriétaires aient le choix d'acheter ou de continuer à louer les terrains.

Du côté de NDDM tous les résidents ont une fosse septique et un champ d'épuration qui sont conformes. Du côté de St-Ubalde, Serge ne peut pas se prononcer.

Fannie amène l'idée qu'il faudrait sensibiliser les gens près du lac concernant les modes de contamination aux cyanobactéries.

Serge souligne que l'assemblée générale est commanditée par la COOP St-Ubalde qui a remis à l'association des produits qui sont inoffensifs pour l'environnement. Ces produits seront remis par tirage au sort à la fin de l'assemblée générale.

10. PROJET DE FUSION

En juillet, monsieur Allaire (NDDM) a communiqué avec Serge pour connaître le fonctionnement de notre association. Suite à des rencontres et des pourparlers avec les villégiateurs de NDDM, ceux-ci ont démontré un intérêt à se fusionner avec notre association.

Aujourd'hui monsieur Allaire nous fait un bref résumé des échanges concernant notre association. La volonté semble être la même que celle de l'ARC concernant les préoccupations sur le lac.

Serge soumet et fait la lecture de la résolution spéciale concernant un projet de fusion entre St-Ubalde et NDDM.

Robert Fleury seconde la résolution et celle-ci est acceptée à l'unanimité par vote à main levée.

Monsieur Allaire fait un état de situation du Lac Carillon. Il y a 22 chalets du côté de NDDM, 14 terrains vacants et 16 nouveaux terrains qui seront vendus.

Du côté du Lac Carillon, il y a 23 membres, 4 non-membres et 8 terrains vacants.

Michel souligne que le fait de s'associer avec NDDM pourrait assurer la pérennité du lac.

11. RENOUVELLEMENT DE MANDAT ET ÉLECTION

Serge informe les membres qu'il souhaiterait se retirer comme président à cette rencontre et que suite à la rencontre du CA, l'exécutif lui a demandé de demeurer président jusqu'à ce que la fusion entre notre association et les gens de NDDM se fasse.

Jocelyne nous informe qu'elle ne se représente pas cette année. Elle se dit prête à faire le rapport d'impôt en fin d'année mais veut délaissier le poste de trésorière pour le reste. Serge demande aux membres de nommer quelqu'un en remplacement jusqu'à la prochaine rencontre (soit celle de la fusion).

Fannie Lamarche se présente à titre de trésorière. Il est proposé par Claire Huot, secondé par Robert Fleury de nommer Fannie Lamarche à titre de trésorière jusqu'à la prochaine rencontre. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Nos félicitations à Fannie et nos sincères remerciements à Jocelyne pour toutes les années données à l'association.

Tous les représentants de secteur sont reconduits dans leur mandat.

Tous les membres tiennent à remercier Serge pour l'excellent travail qu'il accompli dans tous les nombreux dossiers.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun item à ce point.

13. LEVÉE D'ASSEMBLÉE ET FRATERNISATION

L'assemblée est levée à 11h25.

Sylvie Pelletier
Secrétaire